

Préfecture de l'Essonne

Direction de la coordination des politiques
publiques et de l'appui territorial
Bureau de l'utilité publique et des procédures
environnementales
Boulevard de France
TSA 51101 / 91010 EVRY COURCOURONNES Cedex

Fait à Vélizy, le 23/11/2023

**Objet : Demande d'enregistrement de deux centrales à chaud mobiles sur les communes de
Wissous et Paray-Vieille-Poste (91)**

Monsieur Le préfet,

Je soussigné, Nicolas Noël, agissant en qualité de Directeur d'Établissement de la société
EIFFAGE Grand Travaux Enrobés, dont le siège social est situé à VELIZY VILLACOUBLAY (78), 3 Place de
l'Europe :

N° SIRET : 317 803 443 00314

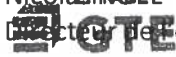
En application des articles L.512-7 et suivants du Code de l'Environnement, relatifs aux Installations
Classées pour la Protection de l'Environnement, **demande l'enregistrement** de deux centrales
d'enrobage à chaud mobiles qui seront implantées sur les communes de Wissous et Paray-Vieille-Poste
(91) ; le projet est classé à enregistrement au titre des rubriques suivantes :

N° nomenclature	Libellé de la rubrique	Quantité
2521-1	Centrale d'enrobage à chaud au bitume de matériaux routiers (Capacité de production maximale : 12 000 t/j)	Enregistrement
2517-1	Stockage de granulats (Superficie de stockage de granulats : 10 500 m ²)	Enregistrement

A noter que le site sera également classé à déclaration sous les rubriques 2910 (installations de
combustion), 4801 (stockage de bitume), 4718 (gaz inflammables liquéfiés), 4734 (produits pétroliers
spécifiques et carburants de substitution).

Je réalise, suite à la présente demande, la téléprocédure de demande d'enregistrement.

Nicolas NOËL
Directeur de l'établissement GTE


EIFFAGE GC INFRA LINÉAIRES
Établissement GTE
3-7 Place de l'Europe
78140 Vélizy-Villacoublay